

## SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

Lundi, le 2 décembre 2019, se tient au lieu et à l'heure habituels, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents:            M. le conseiller        Paul Pineault  
                                 Mme la conseillère    Sylvie Larouche  
                                 M. le conseiller        Germain Grenon  
                                 M. le conseiller        Philippe Dufour  
                                 M. le conseiller        André Dufour

Est absent:                M. le conseiller        Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

336-2019

### **Acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2019.**

---

#### **1.0 PENSÉE.**

#### **2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI, 2 DÉCEMBRE 2019.**

#### **3.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :**

**3.1** Séance ordinaire du 4 novembre 2019.

**3.2** Séance spéciale du 18 novembre 2019.

#### **4.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE:**

**4.1** Projet de Règlement 499 – Dépôt et avis de motion.

**4.2** Maintien de l'équité salariale en 2020 – Mandat.

**4.3** Vente d'un terrain – L'Éternel SPA – Autorisation de signatures.

**4.4** Achat d'un terrain – 9230-6760 Québec inc. – Autorisation de signatures.

**4.5** Achat d'un terrain – Intersection Martel-Lévesque – Mode de financement.

**4.6** Calendrier des séances ordinaires.

**4.7** Registre des déclarations de l'élu pour dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus.

#### **5.0 HYGIÈNE DU MILIEU:**

**5.1** Demande de protection du bassin versant en amont du réservoir à ciel ouvert d'eau brute – Aqueduc – Secteur alpin.

**5.2** Remplacement d'une partie de la conduite d'aqueduc – Boulevard Martel – Appel d'offres sur invitation – Ingénierie.

**5.3** Plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites et des chaussées - Résolution.

**6.0 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :**

**6.1** Demande de dérogation mineure – Position préliminaire :

**6.1.1** M. Alex Munger – 142, 3<sup>e</sup> chemin du lac Sébastien – 5889-76-8998.

**6.2** Demandes de dérogation mineure – Positions finales:

**6.2.1** Mme Andrée Chevrette – 62, rue d'Innsbruck – 7690-17-4616;

**6.2.2** Les Immeubles Franli inc. – 75, rue de Verbier – 7690-74-3390.

**7.0 CORRESPONDANCE.**

**8.0 AFFAIRES NOUVELLES :**

**8.1** Fosse septique – Caserne – Mandat.

**8.2** \_\_\_\_\_

**8.3** \_\_\_\_\_

**9.0 ACCEPTATION DES COMPTES. (REMIS AU 13 DÉCEMBRE 2019)**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2019, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**337-2019**

**Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019.**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**338-2019**

**Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 18 novembre 2019.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 18 novembre 2019, 19 h 30, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

### **Projet de Règlement 499 – Dépôt et avis de motion.**

Mme la conseillère Sylvie Larouche fait la présentation et le dépôt du projet de Règlement 499 ayant pour objet d'imposer une tarification pour l'année 2020 afin de défrayer la quote-part exigée par la MRC pour l'enlèvement et la disposition des matières résiduelles et des matières recyclables des Industries, Commerces et Institution (ICI) sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau et donne avis de motion qu'il y aura, lors d'une séance ultérieure, adoption de ce règlement.

**339-2019**

### **Maintien de l'équité salariale en 2020 – Mandat.**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate Michel Larouche, consultant RH pour la réalisation du Programme de maintien de l'équité salariale. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**340-2019**

### **Vente d'un terrain – L'Éternel SPA – Autorisation de signatures.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau vende à L'Éternel SPA (ou représentant), une partie du lot 5 913 736 d'environ 4 200 m<sup>2</sup> au prix de 45 000 \$; et que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**341-2019**

### **Achat d'un terrain – 9230-6760 Québec inc. – Autorisation de signatures.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise l'achat d'un terrain (lot 5 912 452) au prix de 40 000 \$; que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**342-2019**

**Achat d'un terrain – Intersection Martel/Lévesque – Mode de financement.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que l'achat de terrain mentionné à la résolution 298-2019 au prix de 90 000 \$, intersection Martel/Lévesque soit effectué à même le fonds de roulement et rembourser en 5 versements sensiblement égaux débutant en 2020. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**343-2019**

**Calendrier des séances ordinaires 2020.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau fixe les dates des séances ordinaires du conseil telles que ci-bas :

➤ Lundi, le 13 janvier 2020	20h00
➤ Lundi, le 3 février 2020	20h00
➤ Lundi, le 2 mars 2020	20h00
➤ Lundi, le 6 avril 2020	20h00
➤ Lundi, le 4 mai 2020	20h00
➤ Lundi, le 1 <sup>er</sup> juin 2020	20h00
➤ Lundi, le 6 juillet 2020	20h00
➤ Lundi, le 3 août 2020	20h00
➤ Mardi, le 8 septembre 2020 (7 septembre : Fête du Travail)	20h00
➤ Lundi, le 5 octobre 2020	20h00
➤ Lundi, le 2 novembre 2020	20h00
➤ Lundi, le 7 décembre 2020	20h00

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**Déclaration de l'élu pour dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus – Dépôt du registre public.**

M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon dépose conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le registre public des déclarations de l'élu pour dons, marques d'hospitalité ou avantages reçus depuis le dépôt du registre précédent en décembre 2018.

**344-2019**

**Demande de protection du bassin versant en amont du réservoir à ciel ouvert d'eau brute – Aqueduc – Secteur alpin.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau informe les autorités concernées de sa forte inquiétude des activités forestières (ou autres) pouvant être autorisées par les diverses instances du gouvernement du Québec dans le bassin versant d'une superficie approximative de 100 hectares situé en amont de la prise d'eau brute de surface du secteur alpin (Valinouët) alimentant l'usine de traitement d'eau potable qui dessert plus de 600

unités d'habitation et plusieurs commerces touristiques d'importance, et demande une protection complète exempte de toutes activités anthropiques en raison des difficultés de traitement de l'eau brute de surface déjà importantes. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**345-2019**

**Remplacement d'une partie de la conduite d'aqueduc – Boulevard Martel – Appel d'offres sur invitation – Ingénierie.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services d'ingénierie dans le cadre du remplacement d'une partie de la conduite d'aqueduc du boulevard Martel. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**346-2019**

**Plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites et des chaussées.**

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a accepté par sa résolution 149-2019, le Plan d'intervention 2018-2022 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées fait par Norda Stelo;

**CONSIDÉRANT** qu'une révision de ce plan a été présentée suite à des commentaires.

**POUR CES MOTIFS:**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte le Plan d'intervention 2018-2022 révisé pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées tel que préparé par la firme d'ingénierie Norda Stelo. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**347-2019**

**Demande de dérogation mineure – M. Alex Munger – 142, 3<sup>e</sup> chemin du lac Sébastien - Position préliminaire – 5889-76-8998.**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure reçue le 8 novembre 2019 de M. Alex Munger, concernant le 142, 3<sup>e</sup> chemin du lac Sébastien, visant à permettre la construction d'un garage détaché empiétant de :

- 9.3 mètres dans la marge riveraine sud de 20 mètres;

- et de 6.3 mètres dans la marge riveraine nord de 20 mètres;

**CONSIDÉRANT** que la présente demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandations et qu'il recommande par sa résolution 25-2019 le refus de la présente demande;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique aux fins de consultation sera tenue à cet effet le 13 janvier 2020 à 20 h.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau statue préliminairement en défaveur de la demande de dérogation mineure reçue de M. Alex Munger, concernant le 142, 3<sup>e</sup> chemin du lac Sébastien, visant à permettre la construction d'un garage détaché empiétant de 9.3 mètres dans la marge riveraine sud de 20 mètres et de 6.3 mètres dans la marge riveraine nord de 20 mètres. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**348-2019**

**Demande de dérogation mineure – Mme Andrée Chevrette – 62, rue d'Innsbruck - Position finale – 7690-17-4616.**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure reçue le 27 septembre 2019 de Mme Andrée Chevrette, du 62, rue d'Innsbruck, visant à régulariser des empiètements de:

- 0.71 mètre dans la marge avant de 7.5 mètres;
- 1.10 mètre dans la marge latérale Est de 5 mètres;

**CONSIDÉRANT** que la présente demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandations et qu'il recommande par sa résolution 20-2019 l'acceptation de la présente demande;

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a statué préliminairement par sa résolution 316-2019 en faveur de la demande de dérogation mineure;

**CONSIDÉRANT** que lors de la présente séance tenant lieu d'assemblée publique aux fins de consultation, aucun commentaire ou information défavorable n'a été soumis à l'attention des membres du conseil tant par les voisins pouvant être immédiatement concernés que par la population en général.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau statue définitivement en faveur de la demande de dérogation mineure reçue de Mme Andrée Chevrette, du 62, rue d'Innsbruck, en régularisant l'implantation du bâtiment principal qui empiète de 0.71 mètre dans la marge avant de 7.5 mètres et de 1.10 mètre dans la marge latérale Est de 5 mètres. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**349-2019**

**Demande de dérogation mineure – Les Immeubles Franli inc. – 75, rue de Verbier – Position finale – 7690-74-3390.**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure reçue le 10 octobre 2019 de Les Immeubles Franli inc., du 75, rue de Verbier, visant à régulariser :

- un empiètement de .36 mètre dans la cour avant d'un des 2 bâtiments accessoires;
- une superficie totale des bâtiments accessoires excédant de 3.5 mètres la superficie maximale permise;

**CONSIDÉRANT** que la présente demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandations et qu'il recommande par sa résolution 22-2019 l'acceptation de la présente demande;

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a statué préliminairement par sa résolution 317-2019 en faveur de la demande de dérogation mineure;

**CONSIDÉRANT** que lors de la présente séance tenant lieu d'assemblée publique aux fins de consultation, aucun commentaire ou information défavorable n'a été soumis à l'attention des membres du conseil tant par les voisins pouvant être immédiatement concernés que par la population en général.

### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau statue définitivement en faveur de la demande de dérogation mineure reçue de Les Immeubles Franli inc., du 75, rue de Verbier, en régularisant un empiètement de .36 mètre dans la cour avant d'un des 2 bâtiments accessoires et une superficie totale des bâtiments accessoires excédant de 3.5 mètres la superficie maximale permise. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

### **Correspondance.**

- 1) Le 31 octobre 2019, la Fondation du rein et ses bénévoles, sollicitant de la Municipalité un don dans le cadre de la Marche du rein 2020 qui aura lieu le 31 mai prochain.
- 2) Le 31 octobre 2019, MM. Sylvain Rondeau et Paul Pineault, respectivement commandant et conseiller représentant, sollicitant de la Municipalité une aide financière de 2 000 \$ ou plus, pour aider à la tenue des activités du Corps de Cadets 2864 pour l'année 2020 et à l'organisation de leur 50<sup>e</sup> anniversaire.
- 3) Le 31 octobre 2019, le Comité de la Pêche blanche du lac Lamothe, transmettant à la Municipalité les états financiers au 30 avril 2019.
- 4) Le 5 novembre 2019, Mmes Lynda Émond et Geneviève Migneault, respectivement coordonnatrice aux loisirs et présidente du CPA Les Étoiles Filantes, sollicitant de la Municipalité une résolution d'appui à leur demande d'aide financière de 2 000 \$ via le programme de dons et commandites dans la catégorie locale de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
- 5) Le 4 novembre 2019, M. François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, informant la Municipalité de l'accord d'une aide financière de 15 000 \$ (sur 3 années budgétaires) pour les travaux d'amélioration sur la route Dupéré dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.
- 6) Le 6 novembre 2019, un regroupement de municipalités de la MRC du Haut Saint-François transmettant à la Municipalité, l'adoption d'une résolution demandant au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la bonification financière et la révision du Programme d'aide à la voirie locale ou la constitution d'un nouveau fonds.
- 7) Le 6 novembre 2019, la Société historique du Saguenay, invitant la Municipalité à devenir partenaires financiers de l'événement Procès à l'ancienne qui aura lieu les 27 et 28 mars 2020.
- 8) Le 7 novembre 2019, Mme Catherine Ferembach, sous-ministre du Secrétariat à la condition féminine, rappelant à la Municipalité que l'appel de candidatures de la 11<sup>e</sup> édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain est en cours. Date limite de dépôt: 13 décembre 2019.

- 9)** Le 8 novembre 2019, Mme Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation, informant la Municipalité du lancement de l'appel de projets dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS).
- 10)** Le 12 novembre 2019, Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsables de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, transmettant à la Municipalité des informations relatives au Partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités récemment conclu.
- 11)** Le 13 novembre 2019, l'Association des propriétaires du lac Sébastien, demandant à la Municipalité une rencontre d'informations pour tous les membres de cette association relativement à l'avancement du dossier camping dans le secteur de la Chute-aux-Galets.
- 12)** Le 15 novembre 2019, la Société d'habitation du Québec, transmettant à la Municipalité, le budget révisé 2019 de l'Office municipal d'habitation de Falardeau pour acceptation, lequel ramènerait le déficit approuvé de 17 179 \$ à 15 616 \$.
- 13)** Le 20 novembre 2019, Mme Sophie Bolduc, directrice générale pour le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean, remerciant la Municipalité pour sa participation à l'activité visant à dresser un palmarès des lectures préférées des maires de la région dans le cadre du Mois des bibliothèques publiques.
- 14)** Le 20 novembre 2019, Mme Nadine Brosseau, de l'Association des propriétaires du village alpin, sollicitant une participation financière de la Municipalité de 9 000 \$ pour aider à l'organisation de diverses activités du centre de loisirs du village alpin.
- 15)** Le 20 novembre 2019, Nespresso Canada, informant la Municipalité d'un nouveau programme de récupération de capsules et transmettant un contenant de cueillette.
- 16)** Le 20 novembre 2019, les organisateurs du Bingo Tupperware des Triplettes, remerciant la Municipalité pour l'aide apportée lors de la tenue de cette activité ayant permis d'amasser 4 900 \$ aux profits de Parkinson-Saguenay et espérant un appui pour la troisième édition de 2020.
- 17)** Le 20 novembre 2019, Mmes Marie-Paule Larouche et Ginette Larouche, respectivement présidente et coordonnatrice pour le Comptoir multi service de Falardeau, sollicitant de la Municipalité une aide financière pour l'aide au logement 2019-2020 de 10 000 \$.
- 18)** Le 25 novembre 2019, la Commission de protection du territoire agricole du Québec, transmettant à la Municipalité un compte-rendu et l'orientation préliminaire relativement à une demande d'exclusion de zone agricole dans le dossier du Zoo de Falardeau.
- 19)** Le 25 novembre 2019, M. Jean-Eudes Tremblay, président de la Fondation Lynda Gauthier, remerciant la Municipalité pour l'aide financière accordée dans le cadre de leur campagne de financement.

- 20) Le 26 novembre 2019, M. Gérald Savard, préfet pour la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité, une résolution relative à un appui au maintien de l'actuel système de distribution du Publisac et l'invitant à adopter une résolution similaire.
- 21) Le 29 novembre 2019, M. Germain Grenon, président du Comité de bassin de la rivière Shipshaw, sollicitant de la Municipalité, une aide financière de 1000 \$ pour aider au fonctionnement de leurs activités.

350-2019

**Fondation du rein – Don – La Marche du rein 2020.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau octroie un don de 100 \$ à la Fondation du rein dans le cadre de leur activité de financement La Marche du rein 2020. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

351-2019

**Corps de cadets 2864 – Aide financière - 2020.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse en 2020 une subvention de 2 000 \$ au Corps de cadets 2864 de Saint-David-de-Falardeau afin de soutenir le financement des activités de cet organisme. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

352-2019

**CPA Les Étoiles Filantes - Programme "Dons et commandites" de la MRC du Fjord-du-Saguenay – Appui.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de St-David-de-Falardeau appuie la demande du Club de patinage artistique Les Étoiles Filantes, dans les cadres du programme "Dons et commandites" de la MRC du Fjord-du-Saguenay, pour une aide de 2 000 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

353-2019

**Office municipal d'habitation de St-David-de-Falardeau – Prévisions budgétaires 2019 modifiées – Acceptation.**

**CONSIDÉRANT** les correspondances reçues de la Société d'habitation du Québec informant la municipalité de modifications apportées aux prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de St-David-de-Falardeau pour l'année 2019, faisant passer la participation prévue de la municipalité au déficit d'opération de 17 179 \$ à 15 616 \$.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau informe la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de St-David-de-Falardeau qu'elle approuve le budget 2019 révisé (06/11/2019) faisant passer la participation de la Municipalité au déficit d'opération de l'Office municipal d'habitation de Falardeau de 17 179 \$ à 15 616 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**354-2019**

**Association des propriétaires du village alpin – Aide financière – Saison 2019-2020.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse à l'Association des propriétaires du village alpin une subvention de 9 000 \$ afin d'aider à l'entretien et au fonctionnement du centre de loisirs du village alpin pour la saison 2019-2020. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**355-2018**

**Comptoir multi service de Falardeau – Subvention – Aide au logement – 2019-2020.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau octroie une aide financière de 10 000 \$ au Comptoir multiservice pour aider au fonctionnement de cet organisme. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**356-2019**

**Commission de protection du territoire agricole du Québec – Demande d'exclusion de la zone agricole permanente – Orientation préliminaire.**

**CONSIDÉRANT** la demande faite par la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau à la CPTAQ d'exclure de la zone agricole permanente une partie des lots 5 911 776, 5 911 777 et 5 911 778;

**CONSIDÉRANT** le compte rendu de la demande et l'orientation préliminaire prise par la CPTAQ, et reçue le 25 novembre dernier;

**CONSIDÉRANT** que la CPTAQ mentionne à son orientation préliminaire qu'elle n'envisage pas l'exclusion mais pourrait donner une autorisation permanente

mais que certaines autres activités n'ont pas lieu d'être. Ainsi, elle n'accorderait pas d'autorisation pour des aires de jeux et de jeux d'eau, une clinique vétérinaire ainsi que des usages d'hébergement, quel que soit leur forme;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité considère acceptable l'orientation d'aller vers une autorisation permanente mais souhaiterait être entendue et apporter certains éléments à considérer concernant les réserves de la Commission face aux éléments suivants:

- aire de jeux et jeux d'eau
- clinique vétérinaire
- hébergement

**POUR CES MOTIFS:**

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau informe la CPTAQ qu'elle mandate M. Daniel Gagnon pour la représenter et aller exprimer à la Commission la position de la Municipalité concernant les 3 réserves mentionnées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**357-2019**

**Comité de bassin de la rivière Shipshaw – Aide financière 2020.**

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accorde une aide financière de 1 000 \$ en 2020 au Comité de bassin de la rivière Shipshaw pour aider au bon fonctionnement de cet organisme. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**358-2019**

**Fosse septique – Caserne incendie – Mandat.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate la firme Philippe Racine, ingénieur, pour la réalisation d'une étude de sol, des plans et devis et du rapport de conformité pour les installations septiques de la future caserne incendie située au coin de la rue Fortin et du boulevard Saint-David au coût de 2 000 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 h 39).**

**Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

**MME CATHERINE MORISSETTE  
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**